

Image not found or type unknown



Préavis suite à licenciement.

Par **ladyrose**, le **11/06/2009** à **10:40**

Bonjour à tous,rnrnJe sollicite les lumières de nos Experts sur le problème suivant: une voisine embauchée le 01/09/2008 à temps partiel en CDI dans un Restaurant est prévenue par son Employeur de la fin de son contrat, à compter du 15/07/2009 pour "licenciement économique".rnCependant ce-dernier lui demande à compter de cette date d'effectuer un préavis d'un mois.rnJe vous saurai gré de me dire si cette procédure est parfaitement légale.rnrnExcellente journée à tous,rnrnLadyrose.